



# Brève du SNUipp n°29



**Grève mardi 26 janvier 2016**

**Rendez-vous devant la Préfecture de Dijon, à 14h30  
pour une manifestation unitaire.**

Plus d'un enseignant sur deux devrait être en grève demain, nous comptons sur la participation de toutes et tous pour réussir ce rassemblement.

Le SNUipp-FSU 21 appelle également les enseignants grévistes à se joindre au rassemblement de nos collègues du second degré contre la réforme du collège : **13h30 devant le rectorat.**

## **Prochain stage de formation syndicale MATERNELLE**

Le SNUipp-FSU 21 vous propose un stage de formation syndicale

**le mardi 8 mars 2016**

**"Egalité Filles-Garçons"**

Le "vivre ensemble", la socialisation sont des missions de l'école, dès l'entrée à l'école maternelle. La posture et la vigilance de l'enseignant-e sont essentielles dans la construction de l'enfant, de l'élève, du/de la citoyen-ne. L'éducation à l'égalité est un enjeu important de cette construction. Les intervenant-es : Cécile Ropiteaux (secteur droits et libertés du SNUipp-FSU) et Gaël Pasquier (**maître de conférences en sociologie**, formateur à l'ESPE de Créteil) fourniront un éclairage sur les stéréotypes et autres freins à l'égalité, sur le rôle de l'enseignant-e, et proposeront des pistes de réflexion, en lien avec les programmes de maternelle, en amont de la préparation de classe.

**Comment participer ?** Chaque enseignant-e a droit à 12 jours de formation syndicale par an, qu'il-elle soit syndiqué-e ou non. Il suffit d'envoyer le courrier proposé en PJ à votre IEN avant le 8 février 2016, dernier délai. N'oubliez pas de nous avvertir de votre participation (par mail ou téléphone)

## **CTSD carte scolaire**

Le prochain comité départemental traitant des **ouvertures/fermetures** de postes se tiendra **vendredi 29 janvier** à 9h au rectorat. Vos délégués du SNUipp-FSU 21 défendront les situations des écoles.

Le SNUipp-FSU21 a déposé un préavis de grève, nous donnons RV aux éventuelles délégations à 8h45 devant le rectorat.

**Contact** : 03.80.73.57.17  
**Adresse** : 45 rue Parmentier  
21000 DIJON  
**Mail** : [snu21@snuipp.fr](mailto:snu21@snuipp.fr)

**Permanences** du lundi au  
vendredi de 9h à 17h.  
Mercredi : permanence  
téléphonique ou sur rendez-vous.

**Site du SNUipp21** : <http://21.snuipp.fr>  
**de la FSU 21** : <http://sd21.fsu.fr>  
**Sites nationaux** : **FSU** : <http://www.fsu.fr>  
**SNUipp** : <http://www.snuipp.fr>